

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 10 mars 2025

Délibération n°2025/001

Objet : Équipement de la résidence autonomie « *U Trifoliu di a vita* » sur la commune de Santa Reparata di Balagna : demande de financement

Nombre de membres			L'an deux mille vingt-cinq, le dix mars à 17h30,		
46			Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.		
En exercice	Présents	Votants	Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.		
46	26	32	Le quorum est atteint.		
Pour	Contre	Abstentions			
32	-	-			

Présents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – BASTIANI Angèle – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – GUIDONI Martine – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARÇON-VINCENTELLI Jeanine – MASSIANI Lazare François – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – POLI Jean-François – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.

Absents représentés : CANANZI Ange a donné procuration à ORSINI Joseph – FRANCISCI Paul-Antoine a donné procuration à ACQUAVIVA Stella – GENUINI Benjamin a donné procuration à BASTIANI Angèle – LIONS Paul a donné à SALDUCCI Ange – PINAUD Jean-Michel a donné procuration à MORTINI Lionel – POLI Pierre a donné procuration à TORRACINTA Marcel.

Absents : ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BATAILLARD Camille – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – CUBADDA Charles – GUIDICELLI Paul – LE GALL Caroline – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – SAVELLI René – TURCHI François.

Convocation envoyée le : 04/03/2025 Et affichée le : 04/03/2025	Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 13/03/2025
---	--

Le Président expose que suite aux travaux de construction de la résidence autonomie *U Trifoliu di a vita*, située sur la commune de Santa Reparata di Balagna, il convient de procéder à son équipement. Il s'agit du mobilier des parties communes, de matériel de restauration, d'entretien, informatique et téléphonique.

Le coût est chiffré selon un premier estimatif à 150 582,43 €HT.

Le Président propose de solliciter des subventions auprès de la Collectivité de Corse et de l'ADEC selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération : 150 582,43 €HT

CDC PSI – Annexe 4 Volet 2	17 478,07 €	12%
CDC PSI – Annexe 5 Volet 3	75 712,57 €	50%
ADEC – RDI	47 460,18 €	31%
CCIRB	9 931,61 €	7% + TVA

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement,
- **AUTORISE** M. le Président à solliciter de la Collectivité de Corse, au titre du plan de soutien à l'investissement des ESMS dans le champ de l'autonomie – Annexe 4 Volet 2, une subvention d'un montant 17 478,07 €,
- **AUTORISE** M. le Président à solliciter de la Collectivité de Corse, au titre du plan de soutien à l'investissement des ESMS dans le champ de l'autonomie – Annexe 5 Volet 3, une subvention d'un montant 75 712,57 €,
- **AUTORISE** M. le Président à solliciter de L'Agence Développement Économique de la Corse, une subvention au titre des aides à la recherche, au développement et à l'innovation, une subvention d'un montant 47 460,18 €,
- **AUTORISE** M. le Président à signer toute pièce afférente à l'opération.

Fait à L'Île-Rousse, le 10 mars 2025,

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI

Le Président,
Lionel MORTINI

